

Conseil de Faculté

Réunion du 23 novembre 2017

Etaient présents : Marie-France BADER, Hubert BECKER, Jean CAVARELLI, Marie-Claire CRIQUI, Jacky DE MONTIGNY, Maria DIMITROVA, Pauline DUDKA, Nina FOUCHARD, Sylvie FOURNEL, Sylvie FRIANT, Magali FRUGIER, Clémence GIERE, David GILMER, Victor GRENTZINGER (suppléant d'A. Babarit), Benoît KAMMERER, Shirin KHALILI, Angélique LAUGEL-EHLES, Vincent LECLERC, Hugues OUDART, Sylvie RAISON, Anne TSCHIRHART.

Etaient excusés : Pascal DARBON (procuration à S. Raison), Valérie FRITSCH-NOIRARD (procuration à S. Raison), Yohan GERBER (procuration à C. Giere), Carole GUELLIER (procuration à A. Laugel-Ehles), Rémy SCHLICHTER.

Etaient absents : Anthony BEKE, Pascale BELGUISE, Antinéa BABARIT (présence du suppléant), Romane BEAUREPERE, Florian DUBOURG, Théo DUSSOURD, Dominique FERRANDON, Catherine FLORENTZ, François GAUER, Michel HOFF, Jordan KIENER (procuration à C. Giere), François LABOLLE, Yves LARMET, Vincent LELIEVRE, Israël NISAND, Mathilde POISSENOT, Serge POTIER, Joern PÜTZ, Anne-Catherine SCHMIT, Patrick VUILLEZ, Jean-Paul WIRTH, Lucas ZAUG.

Jacky de Montigny ouvre la séance à 14h00 et précise que l'approbation du compte rendu du conseil de Faculté du 11 juillet 2017 se fera à la fin de la séance.

I. INFORMATIONS GENERALES

a) Elections des membres du Conseil de Faculté

Il s'agit du dernier Conseil de Faculté de la mandature. Les élections des nouveaux membres du conseil auront lieu les 27 et 28 novembre 2017. Une liste unique a été déposée pour les Professeurs d'Université, une pour les MCF et assimilés, une pour les BIATSS, et une pour les étudiants.

b) Remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes aura lieu le samedi 25 novembre de 9h à 12h30, à l'amphithéâtre Cavaillès. Le déroulé de la cérémonie a été envoyé aux personnes impliquées lors de cette journée. Une nouveauté cette année, les responsables de master appelleront eux-mêmes leurs différents diplômés.

Jules Hoffmann sera présent, il parrainera la promotion de David Gilmer et Benoît Kammerer.

Eric Quemeneur (directeur scientifique à Transgène), François Gauer (Vice-Président innovation pédagogique et transformation du numérique et ancien doyen de la Faculté) ainsi que Serge Potier (directeur de l'école doctorale) interviendront également.

c) Journées universitaires (JU), Journée Portes Ouvertes (JPO)

Les JU se tiendront les 1^{er} (de 9h à 20h) et 2 février (de 9h à 17h) au parc des expositions.

La JPO se tiendra le 17 février, sous réserve de modifications suite à la mise en place de Parcoursup (en remplacement d'APB).

Jean Cavarelli tient à préciser que le nouveau processus Parcoursup sera lent. Sylvie Fournel indique que la Rectrice devra proposer des solutions aux lycéens non sélectionnés. David Gilmer s'interroge sur le moyen de scinder la Licence et le Master lors des JPO. Jacky de Montigny va dans son sens en précisant que cela permettra une meilleure gestion des locaux et plus de clarté pour les visiteurs.

d) Forum alternance

L'Unistra souhaite développer sa visibilité auprès des entreprises et des étudiants en termes d'alternance et d'apprentissage.

Pour ce faire, un forum sera organisé le 19 avril 2018. Le master PENGE sera représenté.

e) Label Marianne

Le service de scolarité a réalisé son audit de labellisation Marianne qui s'est avéré très positif.

Cette labellisation a pour but de garantir un accueil de qualité au travers de 12 engagements.

C'est également une reconnaissance du travail accompli par l'équipe de scolarité et de son implication quant à l'accueil des étudiants de la Faculté.

f) Campagne emplois 2018

Suite à une entrevue avec Elisabeth Demont, Vice-Présidente Ressources Humaines, Jacky de Montigny informe les membres du Conseil de la validation des demandes de postes d'enseignants-chercheurs formulées au dialogue de gestion du mois de juin. L'information est encore officieuse mais la Faculté a obtenu un avis favorable pour les 4 postes demandés, dans les profils définis à savoir une affectation recherche par poste et avec une hiérarchisation des 8 postes vacantes de la Faculté (cette démarche a été particulièrement bien perçue lors du dialogue de gestion).

g) Offre de formation 2018-2022

L'accréditation de la nouvelle offre suit son cours. Il s'agit désormais de créer la maquette de la nouvelle offre sur l'application ROF (Références Offre de Formation) qui a été mise en place afin d'harmoniser et de rendre plus lisible la présentation des différents cursus de formation de chacune des composantes de l'Unistra. Il est demandé par la DES que la saisie du squelette de la nouvelle offre (Mention/Parcours/UE/ECTS) soit réalisée avant le 31/12/2017. Sur la base des informations transmises par les responsables de parcours, le service de scolarité se chargera de la saisie. La saisie du contenu des différentes UE par les responsables d'UE pourra être faite pour fin janvier. Un mode d'emploi relatif à la saisie sera envoyé.

h) Elaboration, validation, archivage des modalités d'évaluations (EVA)

Les données contenues dans ROF seront directement versées dans le nouveau logiciel EVA (Elaboration, validation, archivage des modalités d'évaluations) que certaines composantes pilotes, dont la Faculté des sciences de la vie, pourront tester dès avril 2018. Ce dernier a été mis en place par la DES afin d'homogénéiser la présentation et le mode de saisie des MECC au sein de l'Unistra.

i) PIX

Pix est une plateforme de certification qui a vocation à remplacer le c2i dès 2019, ce dernier n'étant pas reconnu par le monde socio-économique. Cette plateforme est financée par les industries et entreprises qui doivent s'acquitter d'une redevance. En revanche, elle est gratuite pour l'Unistra et ses étudiants. A l'instar du c2i, des cours d'accompagnement seront instaurés et la plateforme permettra à l'étudiant d'avancer à son rythme, en toute autonomie. La Faculté souhaite se porter volontaire pour tester ce nouvel outil. 50 étudiants en L2/L3 pourront alors l'expérimenter dès le second semestre et bénéficieront de la certification.

II. BUDGET

Jacky de Montigny rappelle qu'à l'occasion du dialogue de gestion, la régularité des dépenses, signe d'une exécution saine du budget, a été clairement soulignée par les services centraux.

Il souhaite également rappeler les 3 missions principales de la réserve enseignement :

- L'investissement pédagogique
- L'aide aux disciplines en difficulté
- La prise en charge des dépenses d'urgence, de réparation ou de remplacement de matériel...

Pauline Dudka poursuit avec la présentation du budget.

Deux sources de financement permettent de constituer le budget :

▪ **La dotation de fonctionnement de l'Unistra**

La dotation de fonctionnement pour l'année 2018 s'élève à 349 850 € contre 357 820 € en 2017 soit une diminution de 7 970 €. Cependant, il convient de regarder précisément la constitution de cette dotation :

- La dotation pédagogique/administrative/jardin s'élève à 331 461 € (augmentation de 2 778 €)
- La dotation Formation continue (estimation basée sur les actions de formation continue réalisées l'année précédente) s'élève à 20 105 € (diminution de 12 211 €)
- La contribution aux frais de structure est également moindre pour l'année 2018

Par conséquent, nous constatons que la dotation principale de fonctionnement (pédagogique/administrative/jardin) a légèrement augmenté et il est proposé d'allouer cette somme à la réserve enseignement pour l'année 2018.

Il est également demandé à la composante de réserver 50 000 € au moins de sa dotation à de l'investissement. Pour le budget 2018, la Faculté prévoit 73 705€ de dépenses d'investissement.

▪ **Les recettes propres de la Faculté**

Elles s'élèvent à 144 138.68 € et proviennent de diverses sources (CFAU, UFA, Taxe d'apprentissage, subvention européenne, subvention de l'Eurométropole, redevances des distributeurs de boissons, recettes propres au jardin botanique) et sont en légère diminution par rapport à 2017 car :

- Le nombre d'apprentis du master PENGE a diminué ce qui implique une dotation du CFAU (Centre de Formation d'Apprentis Universitaires) moins importante
- La dotation de l'UFA (Université Franco-allemande) a diminué en raison d'un nombre moins important d'étudiants en PhD

Ainsi, le budget total de la Faculté s'élève à 493 988.68 €.

Le budget est constitué de 7 blocs budgétaires, du VIE 1 au VIE 7.

- Une ligne budgétaire consacrée à des dépenses relatives à la paie a été créée. Auparavant, ce type de dépense était intégré dans chaque bloc. Cette spécialisation permet à la Direction des finances d'avoir une meilleure lisibilité de notre budget.
- Le budget alloué au fonctionnement du jardin botanique (VIE 1B) est maintenu (23 800 €) mais il sera réparti entre deux blocs budgétaires : le VIE1B et le VIE62 (service d'action pédagogique du jardin). La subvention de la Ville sera également identique (67 133 €).
- La réserve enseignement (VIE3) passe de 68 000 à 72 350 € (dont 30 000 € d'investissement) en intégrant l'augmentation de la dotation de fonctionnement évoquée plus haut. Il est important de préciser que la réserve a été particulièrement sollicitée cette année.

- Le budget alloué aux disciplines est maintenu à 140 000 €. La méthode de calcul de la répartition des moyens par discipline tient compte du nombre d'étudiants et des heures de TP par UE. La discipline des micro-organismes est l'exception pour la règle de calcul : un coefficient particulier est appliqué afin de tenir compte des frais incompressibles liés à cette discipline et ce quel que soit le nombre d'étudiants renseigné.

Le budget de la Faculté pour 2018 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil de Faculté.

III. HEURES COMPLEMENTAIRES

Jacky de Montigny présente le tableau récapitulatif des heures complémentaires attribuées pour l'année universitaire 2017-2018.

Le droit de tirage (nombre d'heures mises à disposition de la composante par l'Unistra) de la composante s'élève à 3 800 heures mais les besoins des disciplines sont nettement supérieurs (5010 heures) et se répartissent de la façon suivante :

- 3 180 heures demandées par les disciplines pour leurs intervenants extérieurs
- 1 830 heures correspondant aux dépassements des enseignants-chercheurs permanents (au sein de la Faculté, le dépassement n'est enclenché qu'à partir de la 194^{ième} heure)

Pour l'année 2016/2017, les besoins exprimés s'élevaient à 4 958 heures mais les heures complémentaires réalisées étaient finalement moindres (3 922 heures). Cette différence s'explique en grande partie par les heures des intervenants extérieurs qui souvent ne renvoient pas les documents ou ne veulent pas être payés.

Pour l'année 2017/2018, rien n'indique que la situation sera différente mais la politique de la Faculté est de jouer avec une enveloppe d'heures la plus juste possible. Bien que la dotation soit moindre cette année, la Faculté aura une marge de négociation, notamment en raison des heures complémentaires correspondant à des enseignements qui concernent toute l'Université et non pas uniquement et directement nos étudiants (DU, UE de langues des signes, passerelle kiné...). Les 1376 heures de décharge seront également un levier.

La répartition des heures complémentaires pour l'année 2017/2018 est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

IV. Points divers

a) Tarifs 2018

Les tarifs pratiqués au sein de la Faculté pour l'année 2018 sont présentés aux membres du Conseil. Ils ont fait l'objet de quelques modifications à la marge notamment concernant le Jardin et les tarifs de location des serres pour des événements.

Suite à de récentes demandes, il est prévu de faire voter une tarification pour la location de la salle fée lors d'un prochain Conseil de Faculté.

Les tarifs proposés pour l'année 2018 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil de Faculté.

b) Convention cadre Jardin/Faculté/IBMP

Des travaux de recherche sont effectués au sein du Jardin botanique, sur certaines parcelles définies. Les membres du Conseil sont informés de la volonté de l'équipe de direction de rédiger une convention cadre qui permettra d'officialiser plus largement les partenariats de recherche entre le Jardin Botanique et les unités de recherche. Dans un premier temps, il s'agira avant tout de donner un cadre à l'utilisation des parcelles du Jardin à des fins de recherche par l'IBMP.

c) Renouvellement de la convention avec l'Université de Montréal

Joern Putz présente le contexte de cet accord de mobilité bilatéral entre la Faculté des Sciences de la Vie et l'Université de Montréal (département de sciences biologiques et département de biochimie). Des mobilités étudiantes ont lieu annuellement. Pour l'année 2017-2018, 10 étudiants de la Faculté effectuent leur mobilité à l'Université de Montréal.

Il est proposé aux membres du Conseil de se prononcer sur le renouvellement de cet accord. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Versement des aides à la mobilité

Les membres du Conseil de Faculté sont sollicités pour valider l'attribution d'aides à la mobilité versées dans le cadre de deux IdEx : Profil international et Joint Master in Neurosciences (JMN).

Idex Profil international

Une enveloppe de 20 000€ a été allouée à la Faculté. L'objectif est développer les partenariats à l'international de la Faculté ainsi que la mobilité de ses étudiants. La construction de ce réseau d'universités partenaires bénéficie plus largement à l'Unistra qui développe ainsi sa visibilité et son attractivité.

Il est proposé d'utiliser 14 450 € pour les aides à l'installation des étudiants L3 en mobilité en 2017/2018 selon un barème défini en fonction de la destination : un forfait de 250€ pour les étudiants demandant une mobilité dans un pays européen (hors Luxembourg)/ un forfait de 800€ pour les étudiants demandant une mobilité dans un pays hors Europe. Ces aides permettent de développer la mobilité sortante de nos étudiants.

Idex JMN

Une enveloppe de 10 000€ a été allouée à la Faculté suite au dépôt de ce projet. L'objectif est de développer une formation transfrontalière en neuroscience, en partenariat avec les universités de Freiburg et de Bâle.

Il est proposé d'utiliser une partie de cette enveloppe (5 330 €) pour des aides à la mobilité effectuée dans le cadre de cette formation :

- Pour les M1 (S1) : 13 étudiants partent étudier ponctuellement à Freiburg. L'inscription de ces étudiants à l'Université de Freiburg (22€), le semesterticket (94€) ainsi que 9 A/R pour chaque étudiant à 8€ (prix réduit grâce au semesterticket) seront pris en charge par l'IdEx : 13 étudiants x 116€ (94 + 22) + 9 trajets A/R x 8€ par trajet x 13 étudiants
- Pour les M1 (S2) : 13 étudiants partent étudier à Freiburg. Une aide de 100€ par mois pendant 4 mois leur sera allouée (soit 13 étudiants x 100€ x 4 mois = 5 200€). Une partie du financement proviendra de l'IdEx (7 étudiants x 100€ x 4 mois = 2 800€), l'autre proviendra d'Eucor (6 étudiants x 100€ x 4 mois = 2 400€).

L'inscription à l'Université de Freiburg pour le second semestre sera également prise en charge par l'IdEx (13 étudiants x 22€ = 286€ pour un semestre)

Soit un total de 3 086 € pris en charge par l'IdEx pour le second semestre des M1.

Ces propositions de versements sont adoptées à l'unanimité par le Conseil de Faculté.

e) Candidatures de stage M2 en mobilité entrante

L'Unistra dispose de fonds IdEx pour les mobilités entrantes stages en Master.

Les meilleurs étudiants étrangers sont sélectionnés pour effectuer leurs stages dans des laboratoires strasbourgeois (ils effectuent en général leur M2 à l'Unistra). La Faculté a sélectionné 3 étudiants (sur la base d'accord Erasmus +) et il est proposé aux membres du Conseil de valider ce classement.

Le classement est approuvé à l'unanimité.

f) Don de la Faculté des Sciences de la Vie au Chronobiotron

La Faculté des Sciences de la Vie souhaite faire don de sa chaîne calorimétrique, située à la plateforme de biologie, au Chronobiotron UMS3415, sous réserve que le matériel reste à la disposition des étudiants de la Faculté et de leurs enseignants dans le cadre de leurs travaux pratiques.

Jacky de Montigny précise que ce matériel a été acheté il y a quelques années par la Faculté mais n'a pas réellement pu être utilisé en raison de l'impossibilité d'héberger des animaux en continu au sein des locaux de la Faculté.

Ce don est approuvé à l'unanimité.

g) Subvention séminaire de microbiologie

François Bringel, directrice de recherche, a formulé une demande de subvention pour la tenue du séminaire de microbiologie.

Il est proposé d'y donner suite non pas pour l'organisation du congrès mais pour que les étudiants de M1 et M2 de microbiologie et virologie puissent y participer.

Cette demande est accordée à l'unanimité.

V. Approbation du compte rendu du Conseil de Faculté du 11 juillet 2017

Le compte rendu du conseil de Faculté du 11 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

Jacky de Montigny lève la séance à 16h30.

Pauline Dudka



Secrétaire de séance

Jacky de Montigny



Doyen